

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE

# LE MARAIS DE BOURNEVILLE A MAROLLES

## Un témoin des anciens paysages de la vallée de l'Ourcq

De l'exploitation de la tourbe au début du vingtième siècle, le marais de Bourneville a hérité d'un ensemble de 6 étangs. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le site a été peu à peu reconquis par la végétation. Le marais compte de nos jours des espèces représentatives des marais qui jalonnaient autrefois toute la vallée. Dans le même temps et pour diverses raisons, des aménagements ont globalement appauvri les milieux naturels de la vallée et ont conduit à la disparition d'une faune et d'une flore spécifiques aux marais.

Le marais de Bourneville constitue ainsi un élément fort du patrimoine naturel du Valois avec la présence de 6 espèces végétales rares et protégées par la loi et le maintien d'une zone de reproduction pour certaines espèces de crapauds et de grenouilles. Cette originalité a justifié la prise d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope en 1994.



La vue aérienne du marais de Bourneville montre bien les différentes fosses et le développement des boisements. En cet endroit, la vallée de l'Ourcq est canalisée.

Photo : B. Courneur/CSNP

## De nécessaires travaux de restauration et d'entretien

L'objectif de la gestion menée sur le marais de Bourneville est de conserver le stade d'évolution le plus intéressant de la tourbière, lorsque les milieux sont les plus riches en espèces rares et menacées. Pour ce faire, l'intervention humaine est aujourd'hui nécessaire.

Les travaux envisagés visent à lutter contre l'embroussaillage des rives et le comblement des étangs. Une étude hydrologique et écologique a montré que les niveaux d'eau sur le site sont insuffisants. Des seuils hydrauliques ont ainsi été installés afin de restaurer le fonctionnement original de la tourbière. Le rajeunissement de la tourbière par la coupe d'arbres et de fourrés permettra aussi un accès plus facile au visiteur. Son rôle pédagogique s'en trouvera renforcé.

Pour réaliser ces opérations, le Conservatoire bénéficie du soutien financier du Conseil Général de l'Oise et du Conseil Régional de Picardie.

AVERTISSEMENT : LES "TREMBLANTS" SONT DANGEREUX. POUR VOTRE SÉCURITÉ, NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PAS VOUS ÉCARTER DES SENTIERS ET DE NE PAS ESSAYER DE VOUS BAIGNER.



Les seuils retiennent l'eau sur le site pour répondre à un déficit constaté ces dernières années.

Photo : R. Monnehay/CSNP

Des chantiers nature organisés par la commune et le conservatoire, avec l'aide de bénévoles, sont l'occasion de réaliser, dans un cadre convivial, des travaux de précision en respectant la fragilité du site. Lors de travaux d'étrépage, les graines conservées et contenues dans la tourbe se trouvent en surface. Cette action favorise ainsi le retour de certaines plantes des marais tourbeux.



Photo : E. Das Gracq/CSNP

## Vie et disparition d'une tourbière

La tourbe est constituée par l'accumulation sous l'eau de débris végétaux non décomposés. Ici, les restes des herbiers aquatiques s'accumulent chaque année au fond des étangs. Ces herbiers initient donc le développement de la tourbière et y demeurent étroitement liés (1).

La végétation amphibie colonise dans le même temps les rives des étangs pour former peu à peu des planchers flottants, appelés "tremblants". Lentement, année après année, ces derniers colonisent toute la surface de l'étang et contribuent également à la formation de la tourbe (2).

Dès que ces "tremblants" ont atteint une certaine épaisseur, ils sont rapidement colonisés par les arbres. La tourbière et son cortège de plantes et d'animaux si original disparaissent alors sous la forêt (3). La croissance de la végétation dans ce marais a donc donné naissance à la tourbière, mais elle peut en provoquer également la disparition en une centaine d'années.

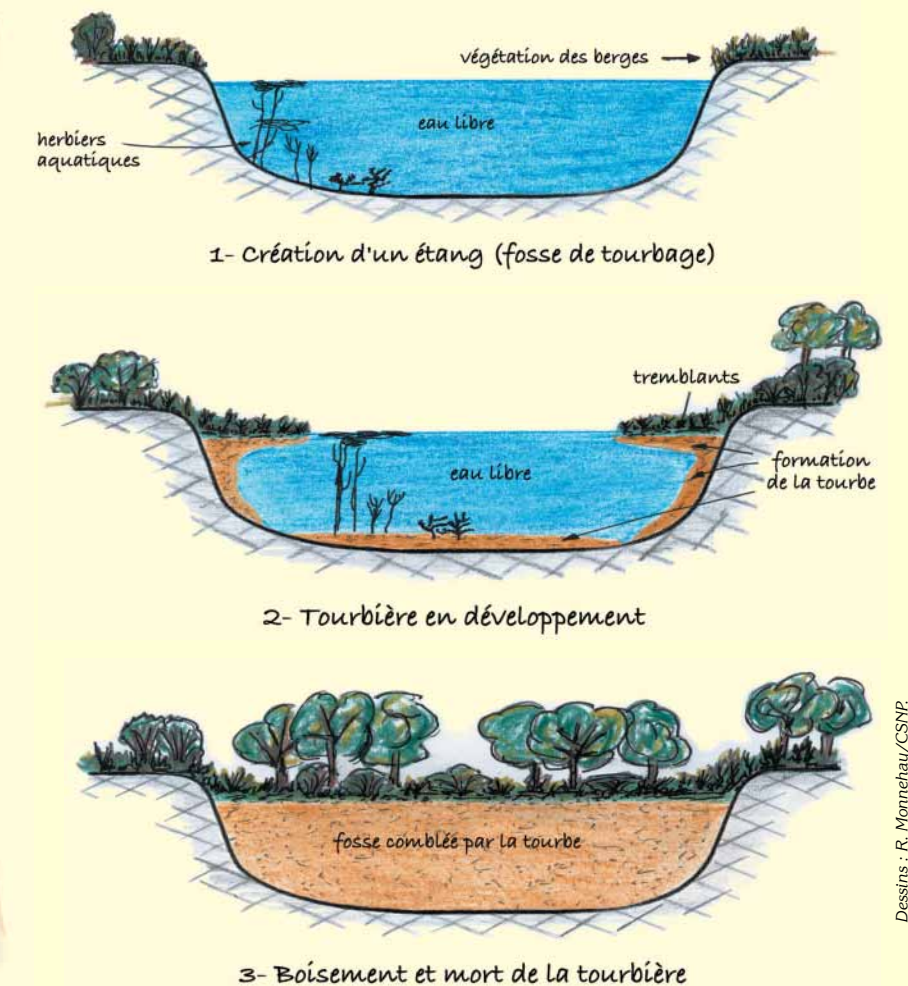


Photo : Y. Corbeaux

Desains : R. Monnehay/CSNP



Le Martin-pêcheur niche et passe régulièrement l'hiver sur le site.

En 1998 et 1999, 27 espèces de libellules ont été inventoriées sur le site. L'Orthétrum brun est exceptionnel en Picardie.



Photo : O. Barillet



Photo : E. Das Gracq/CSNP



Le Ményanthe Trèfle d'eau est l'une des rares espèces à construire des planchers flottants (photo du milieu). Elle fleurit généralement en mai. Elle est protégée par la loi et n'est connue que sur quatre autres sites dans l'Oise.

Photo : CSNP

Commune de Marolles



Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 2000.